



Pour diffusion immédiate

Les membres votent une hausse de cotisation à leur régime de retraite

Montréal, le 25 septembre 2013 – Lors de l'assemblée générale spéciale d'hier, les membres de l'Association des cadres municipaux de Montréal (ACMM) ont voté majoritairement en faveur d'une augmentation temporaire du taux de cotisation salariale des participants à leur régime de retraite.

L'augmentation de la cotisation des cadres sur une base temporaire se fera à compter du 1^{er} octobre prochain jusqu'au 31 décembre 2014. Étant donné que certains cadres cotisent actuellement au régime flexible, la cotisation sera augmentée de 1,85 % en 2013 et il y aura un ajout de 0,15 % à partir du 1^{er} janvier 2014, totalisant ainsi une augmentation de 2 % de la cotisation.

Ayant eu l'aval favorable des participants, les fiduciaires de l'ACMM pourront se prononcer lors de la prochaine séance de la Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal sur la modification réglementaire. Ce n'est qu'à la suite des conclusions de la Commission que la proposition pourra être entérinée par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Par cette hausse de cotisation temporaire, l'Association démontre son ouverture à alléger le fardeau financier de la Ville. En ayant comme philosophie de développer un régime solide et performant, l'ACMM précise que l'effort d'une hausse de cotisation est provisoire puisqu'elle envisage davantage des solutions équitables, durables et innovatrices. Dans cette optique, la poursuite des discussions avec la Ville est nécessaire. Le directeur principal de la Ville a d'ailleurs assuré, dans sa lettre datée du 6 septembre 2013, que les représentants de la Ville étaient « *disposés à poursuivre de manière positive et constructive les discussions [...] entreprises avec l'association depuis 2011* ».

L'ACMM informera ses membres quant à l'évolution de ce dossier.

—30—

Source : Andréanne Beaudoin, agente de communication

Renseignements : Nathalie Deneault, directrice administrative
Association des cadres municipaux de Montréal
514 499-1130
acmm@acmm.qc.ca